

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES
PAR DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES
D'ETAT DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 et 2017
(Financement PAGIPG)

**RAPPORT D'AUDIT DE LA COMPAGNIE BENINOISE DE NAVIGATION MARITIME
(COBENAM)**

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	05/06/2020

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017.....	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION.....	11
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	11
5.2.	Appréciation de la qualité du Plans de Passation des Marchés (PPM)	11
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	11
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	12
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	12
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	15
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	15
7.1.	Examen de l'exécution financière.....	15
7.2.	Appréciation du niveau d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	16
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	16
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	16
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	17
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics	20
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	21
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	22
IX.	ANNEXES	23

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, Sociétés, agences et offices d'état du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'autorité contractante visitée (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016-2017
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière
- vii. Analyse de la performance des AC
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM) pour les exercices budgétaires 2016-2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Années	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	4	62 011 135
	Marchés de la population mère	4	62 011 135
	%	100%	100%
2017	Marchés audités	1	6 569 769
	Marchés de la population mère	1	6 569 769
	%	100%	100%

Opinions

➤ Gestion 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés passés par la COBENAM sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	DEMANDE DE COTATION	2	1	0	1	0
2	Avenant	1	1	0	0	0
3	APPEL D'OFFRE OUVERT	1	0	1	0	0
Total général		4	2	1	1	0
%		100%	50%	25%	25%	0%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures régulières, nous estimons que les procédures ont été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés passés par la COBENAM sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	DEMANDE DE COTATION	1	1	0	0	0
Total général		1	1	0	0	0
%		100%	100%	0%	0%	0%

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures régulières, nous estimons que la procédure a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la COBENAM conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures et de l'exécution effective des contrats passés par la Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM), nous avons retenu la population primaire des marchés communiqués par l'AC et ensuite complété par les marchés ne faisant pas partie de la liste de l'AC et communiqués par la DNCMP afin d'avoir la population totale. A cet effectif total, s'ajoutent éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Années	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	DC	24 240 000	2	24 240 000	2	100%	100%
	Avenant	0	1	0	1	100%	100%
	AOO	37 771 864	1	37 771 864	1	100%	100%
	Sous Total	62 011 864	4	62 011 864	4	100%	100%
2017	DC	6 569 769	1	6 569 769	1	100%	100%
	Sous Total	6 569 769	1	6 569 769	1	100%	100%
TOTAL		68 581 633	5	68 581 633	5	100%	100%

Commentaire :

- **Exercice 2016**

Compte tenu du volume peu significatif des marchés à auditer, le consultant a procédé à un contrôle de l'ensemble des marchés passés par l'Autorité Contractante et communiqués aux auditeurs. Il s'agit ici de 4 marchés dont 1 avenant, 2 marchés passés par demande de cotation et un marché passé par appel d'offre ouvert.

La distribution laisse apparaître qu'en volume, le mode le plus usité est la demande de cotation (50%) tandis qu'en valeur l'appel d'offres ouvert est le plus représenté (60,90%).

Les quatre (04) marchés ont été passés suivant quatre procédures distinctes comme le montre la compilation ci-après :

N° D'ORDRE	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	DEMANDE DE COTATION	2	2
2	APPEL D'OFFRE OUVERT	1	1
3	AVENANT	1	1
TOTAL		4	4

- **Exercice 2017**

La population primaire est composée d'un seul marché passé par demande de cotation et retenu comme échantillon d'audit de conformité.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Années	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	53 761 864	3	53 761 864	3	100%	100%
	Prestations Intellectuelles	8 250 000	1	8 250 000	1	100%	100%
	Sous Total	62 011 864	4	62 011 864	4	100%	100%
2017	Travaux	6 569 769	1	6 569 769	1	100%	100%
	Sous Total	6 569 769	1	6 569 769	1	100%	100%
TOTAL		68 581 633	5	68 581 633	5	100%	100%

Commentaire :

➤ **Exercice 2016**

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, que la population primaire ainsi que l'échantillon sont composées en majorité tant en volume (75%) qu'en valeur des marchés de fournitures.

Le détail et les caractéristiques des échantillons retenus se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité

➤ Exercice 2016

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE DES MARCHES COBENAM_ 2016							
N° d'ordre	Objet du marché	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Fourniture et service après vente d'un (01) véhicule NISSAN PATHFINDER 4x4 essence climatisé au profit de la COBENAM	11/02/2016	Marché n° 184/2016/C OBEN/DG/P RMP/CCMP/ S-PRMP du 11 février 2016	SONAEC SA	Appel d'offres Ouvert	37 771 864	Fourniture
2	Avenant n°1 au contrat de marché n°205/2015/COBEN/DG/PRMP/CCMP/S-PRMP du 12/05/15 relatif à la fourniture et le service après-vente d'un (01) véhicule léger essence et d'un (01) véhicule station wagon 4x4 diesel au profit de la COBENAM Lot 2 : fourniture et service après-vente d'un (01) véhicule station wagon 4x4 diesel	30/03/2016	Avenant n°1 du 30 mars 2016 au contrat de marché n° 205/2015/C OBEN/DG/P RMP/CCMP/ S-PRMP du 12 mai 2015	SOCIETE UNIVERS AUTO	AVENANT	0	Fourniture
3	Fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène PERKINS de 40 kva avec inverseur automatique au profit de la COBENAM	22/09/2016	Bon de commande n° 041/COBEN/PRMP/S-PRMP/16 du 28 septembre 2016	ETS ADF PLUS	Demande de Cotation	15 990 000	Fourniture
4	Travaux de conception des plans, de l'étude technique et du contrôle de l'exécution des travaux d'aménagement sommaire des embarcadères de Xwlaodji et Dantokpa à Cotonou et de la Détente à Porto-Novo au profit de la COBENAM	04/10/2016	Bon de commande n°043/2016/COBEN/DG/PRMP/S-PRMP du 04 octobre 2016	Cabinet DH Architectu re	Demande de Cotation	8 250 000	Service
TOTAL						62 011 864	

➤ Exercice 2017

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE DES MARCHES COBENAM_2017								
N° d'ordre	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA HT)
1	Construction de la clôture du domaine de la COBENAM sis à TOKPA-ZOUNGO arrondissement d'Abomey-Calavi dans la commune d'Abomey-Calavi	Budget COBENAM	31/07/2017	Bon de commande n° 016/COBEN/PRMP/S-PRMP/17 du 31 juillet 2017	HERO BENIN Sarl	DC	Travaux	6 569 769
TOTAL								6 569 769

Sur les deux exercices audités, tous les marchés demandés ont été communiqués aux auditeurs.

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Tableau n° 5 : Synthèse sur les structures de passation et de contrôle au sein des AC

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO		OK	OK	OK	Indisponibilité des rapports d'activités
4		C4	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
5		C5	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
6		C6	OK					Taux d'exhaustivité peu satisfaisant
7		C7	OK					RAS
8		C8	KO					Indisponibilité des preuves de publication des décisions d'attribution
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste des pièces et documents à collecter.

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	77%	87,50%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert, et des procédures de demande de cotation. (Voir en annexe 2 les fiches d'exhaustivités).

Les principales pièces manquantes sont :

- Avis de non-objection de la CCMP sur l'attribution provisoire ;
- La preuve de publication du PV d'attribution provisoire ;
- La preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Nous estimons que le système d'archivage doit être renforcé.

5.2. Appréciation de la qualité du Plans de Passation des Marchés (PPM)

Pour chaque gestion budgétaire auditée, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP du COBENAM. Les PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

Cependant la mission a relevé le défaut d'inscription d'un (01) marché dans le PPMP 2016.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

• Exercice 2016

Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé pour un (01) marchés sur les quatre (04) audités s'évalue à 283 jours. Ce délai calculé excède largement le délai de validité des offres qui est de 90 jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

• Exercice 2017

Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé pour le seul marché audité s'évalue à 101 jours. Ce délai est anormalement long par rapport au délai de validité des offres qui est de 90 jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

Le tableau de détermination des délais est présenté en annexe 3.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

L'examen des prix proposés pour les marchés de demande de cotation contrôlés révèle que lesdits prix sont compétitifs et conforme au répertoire des pris de référence applicable.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

➤ Gestion 2016

1. Bon de commande n° 041/COBEN/PRMP/S-PRMP/16 du 28 septembre 2016, relatif à la fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène PERKINS de 40 kVa avec inverseur automatique au profit de la COBENAM, attribué à l'établissement ADF PLUS, approuvé le 22/09/2016 pour un montant Hors Taxes de 15 990 000 FCFA, source de financement : Budget COBENAM.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du PV d'attribution provisoire.

Les forces relevées :

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DC ;
- Obtention des avis de non-objection de la CCMP ;
- Respect du délai minimum de dépôt des offres.

Les insuffisances relevées :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant abouti à l'attribution du marché ci-dessus est régulière.

2. Bon de commande n°043/2016/COBEN/DG/PRMP/S-PRMP du 04 octobre 2016, relatif aux travaux de conception des plans, de l'étude technique et du contrôle de l'exécution des travaux d'aménagement sommaire des embarcadères de Xwlaodji et Dantokpa à Cotonou et de la Détente à Porto-Novo au profit de la COBENAM, attribué au Cabinet DH Architecture approuvé le 04/10/2016 pour un montant Hors Taxes de 8 250 000 FCFA, source de financement : Budget COBENAM

Les pièces manquantes :

- Avis de non-objection de la CCMP ;
- Preuve matérielle déchargée de l'information aux soumissionnaires non retenus.

Les forces relevées :

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DC

Les insuffisances relevées :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016

Conclusion :

La procédure ayant abouti à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

➤ **Gestion 2017**

1. BON DE COMMANDE N° 016/COBEN/PRMP/S-PRMP/2017 du 31/07/2017, relatif à la construction de la clôture du domaine de la COBENAM sis à TOKPA-ZOUNGO arrondissement d'Abomey-Calavi dans la commune d'Abomey-Calavi au profit de la COMPAGNIE BENINOISE DE LA NAVIGATION MARITIME (COBENAM) pour un montant HT de 6 569 769 FCFA attribué à HERO BENIN SARL. Financement : FONDS PROPRES COBENAM.

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du résultat d'évaluation.

Les forces relevées :

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DC ;
- Avis de non-objection de la CCMP ;
- Preuve matérielle de l'information aux soumissionnaires non retenus.

Les insuffisances relevées :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant abouti à l'attribution du marché ci-dessus est régulière.

Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinions	
				1	3
1	Bon de commande n° 041/COBEN/PRMP/S-PRMP/16 du 28 septembre 2016	Fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène PERKINS de 40 kva avec inverseur automatique au profit de la COBENAM	15 990 000	X	
2	Bon de commande n°043/2016/COBEN/DG/PRM P/S-PRMP du 04 octobre 2016	Travaux de conception des plans, de l'étude technique et du contrôle de l'exécution des travaux d'aménagement sommaire des embarcadères de Xwladodji et Dantokpa à Cotonou et de la Détente à Porto-Novo au profit de la COBENAM	8 250 000		X
3	Bon de commande n° 016/COBEN/PRMP/S-PRMP/17 du 31 juillet 2017	Construction de la clôture du domaine de la COBENAM sis à TOKPA-ZOUNGO arrondissement d'Abomey-Calavi dans la commune d'Abomey-Calavi	6 569 769	X	
TOTAL			30 809 769	22 559 769	8 250 000

Légende :

- 1 Procédure régulière/Régulière sous réserve de non-conformités
3 Procédure frappée de nullité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

1. Marché n° 184/2016/COBEN/DG/PRMP/CCMP/S-PRMP du 11 février 2016, relatif à la Fourniture et service après-vente d'un (01) véhicule NISSAN PATHFINDER 4x4 essence climatisé au profit de la COBENAM, attribué à SONAEC SA approuvé le 11/02/2016 pour un montant Hors Taxes de 37 771 864 FCFA, source de financement : Budget COBENAM

Les pièces manquantes :

- Preuve de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Les forces relevées :

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO ;
- Preuve de la Validation du DAO.

Les insuffisances relevées :

- Signature du marché après l'expiration du délai de validité des offres.

Conclusion :

La procédure ayant abouti à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison de la signature du marché hors délai de validité des offres. (Art 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

PROCEDURE D'AVENANT (2016)

1. Avenant n°1 du 30 mars 2016 au contrat de marché n° 205/2015/COBEN/DG/PRMP/CCMP/S-PRMP du 12 mai 2015, relatif à la fourniture et le service après-vente d'un (01) véhicule léger essence et d'un (01) véhicule station wagon 4x4 diesel au profit de la COBENAM

Les pièces manquantes :

- Néant

Les forces relevées :

- Procédure autorisée par la cellule de contrôle ;
- Respect de clauses insusceptibles de modification.

Les insuffisances relevées :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant abouti à la signature du présent avenant est régulière.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'Autorité Contractante (AC). Nous n'avons pas non plus décelé des recours exercés au niveau de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

7.1. Examen de l'exécution financière

Par courrier n°101/09/SM/FA/BEC/BEN/19 (annexe 4) Le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

L'examen des preuves de règlement appelle les observations suivantes :

➤ Gestion 2016

1. Bon de commande n° 041/COBEN/PRMP/S-PRMP/16 du 28 septembre 2016, relatif à la fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène PERKINS de 40 kVa avec inverseur automatique au profit de la COBENAM, attribué à l'établissement ADF PLUS, approuvé le 22/09/2016 pour un montant Hors Taxes de 15 990 000 FCFA, source de financement : Budget COBENAM.

Constat

La mission a relevé qu'il y a eu un retard de 60 jours dans l'exécution du marché. Conformément aux clauses contractuelles, des pénalités de retard ont été appliquées.

Conclusion : L'exécution du présent marché n'appelle de notre part aucune observation

2. Bon de commande n°043/2016/COBEN/DG/PRMP/S-PRMP du 04 octobre 2016, relatif aux travaux de conception des plans, de l'étude technique et du contrôle de l'exécution des travaux d'aménagement sommaire des embarcadères de Xwladodji et Dantokpa à Cotonou et de la Détente à Porto-Novo au profit de la COBENAM, attribué au Cabinet DH Architecture approuvé le 04/10/2016 pour un montant Hors Taxes de 8 250 000 FCFA, source de financement : Budget COBENAM

Constat :

- Néant

Conclusion : L'exécution du marché est conforme au contrat

3. Marché n° 184/2016/COBEN/DG/PRMP/CCMP/S-PRMP du 11 février 2016, relatif à la Fourniture et service après-vente d'un (01) véhicule NISSAN PATHFINDER 4x4 essence climatisé au profit de la COBENAM, attribué à SONAEC SA approuvé le 11/02/2016 pour un montant Hors Taxes de 37 771 864 FCFA, source de financement : Budget COBENAM

Constat :

- Non prélèvement de la retenue de garantie en violation de l'article 5 du contrat de marché.

Conclusion : L'exécution financière du présent marché est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus évoquée.

4. Avenant n°1 du 30 mars 2016 au contrat de marché n° 205/2015/COBEN/DG/PRMP/CCMP/S-PRMP du 12 mai 2015, relatif à la fourniture et le service après-vente d'un (01) véhicule léger essence et d'un (01) véhicule station wagon 4x4 diesel au profit de la COBENAM

Constat : Néant

Conclusion : L'exécution du présent avenant est régulière.

➤ **Gestion 2017**

1. BON DE COMMANDE N° 016/COBEN/PRMP/S-PRMP/2017 du 31/07/2017, relatif à la construction de la clôture du domaine de la COBENAM sis à TOKPA-ZOUNGO arrondissement d'Abomey-Calavi dans la commune d'Abomey-Calavi au profit de la COMPAGNIE BENINOISE DE LA NAVIGATION MARITIME (COBENAM) pour un montant HT de 6 569 769 FCFA attribué à HERO BENIN SARL. Financement : FONDS PROPRES COBENAM.

Constat :

- Néant

Conclusion : La procédure d'exécution du présent marché est régulière.

7.2. Appréciation du niveau d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)

L'indisponibilité du rapport sur la passation et l'exécution des marchés publics de la COBENAM ne permet pas au consultant d'apprécier le niveau d'exécution du PPM.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des	L'autorité contractante présente

	organes de passation et de contrôle des marchés publics »	d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	KO	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,86		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,86

Nous pouvons noter une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics. La Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM) ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016 et 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	5	5	2	40%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	3	3	1	33%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	4	4	4	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	5	5	0	0%	Approbation des LC par la CCMP	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				12,38%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)_(Moyenne des taux d'exhaustivité des deux exercices)				82%		
	TAUX NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				15%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 15 %.

La Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM) ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de l'exécution financière se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	1	1	1	100%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels la retenue de grantie prévue n'a pas été applliquée
3	Ordre de service	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	4	4	1	25%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				15,63%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 15,63%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Entité	Noms et prénoms	Fonctions
1	COMPAGNIE BENINOISE DE NAVIGATION MARITIME (COBENAM)	ATINDEHOU Christian	PRMP
2		HOUNSONLON Charles	DAF
3		TOLOGNON Rock	Chef Secrétariat PRMP
4		MARTINS Malvina	Secrétaire PRMP
5		LAWSON Hans	Membre CPMP

ANNEXE 2 : Tableaux d'exhaustivité (Procédure d'appel d'offres ouvert_2016)

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	TOTAL REQUIS	%
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	3			4			5						6						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p			
1	Marché n° 184/2016/COBEN/DG/PRMP/CCMP/S-PRMP du 11 février 2016, relatif à la Fourniture et service après-vente d'un (01) véhicule NISSAN PATHFINDER 4x4 essence climatisé au profit de la COBENAM	1	1	1	1	1	1	1	1	0	N/A	1	N/A	0	1	1	0	11	14	79%

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures d'appels d'offres ouvert (AOO)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. DAO

- a. Avis d'appel d'offres publié
- b. Dossier d'Appel d'Offres validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non-objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non-objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Tableau d'exhaustivité des procédures de demande de cotation (Exercice 2016)

		Planification	Demande de Cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution										Total	TOTAL REQUIS	%	% GLOBAL
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	1	3			4			5													
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Bon de commande n°043/2016/COBEN/DG/PRMP/S-PRMP du 04 octobre 2016, relatif au travaux de conception des plans, de l'étude technique et du contrôle de l'exécution des travaux d'aménagement sommaire des embarcadères de Xwlacodji et Dantokpa à Cotonou et de la Détente à Porto-Novo au profit de la COBENAM	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	N/A	1	0	0	1	1	0	12	16	75%	75%
2	Bon de commande n° 041/COBEN/PRMP/S-PRMP/16 du 28 septembre 2016, relatif à la fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène PERKINS de 40 kva avec inverseur automatique au profit de la COBENAM	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	0	0	0	1	1	0	12	16	75%	

Exercice 2017

		Planification	Demande de Cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution										Total	TOTAL REQUIS	%
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	1	3			4			5												
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p			
1	BON DE COMMANDE N° 016/COBEN/PRMP/S-PRMP/2017 du 31/07/2017, relatif A LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU DOMAINE DE LA COBENAM SIS A TOKPA-ZOUNGO ARRONDISSEMENT D'ABOMEY-CALAVI DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU PROFIT DE LA COMPAGNIE BENINOISE DE LA NAVIGATION MARITIME (COBENAM)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	14	16	87,50%
Total																			14	16	
% global		88%																			

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de demande de cotation (DC)

Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

DAC

a. Avis d'appel d'offres publié

b. Dossier d'Appel d'Offres validé

3. Réception & Ouverture des offres

c. Offres des soumissionnaires

d. Actes de désignation des membres de la CPMP

e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres

f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

g. Rapport d'analyse et de synthèse

h. PV d'attribution provisoire des offres signé

i. Avis de non-objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs
(le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire

j. Avis de non-objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements
extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire

k. Preuve de notification d'attribution provisoire

l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus

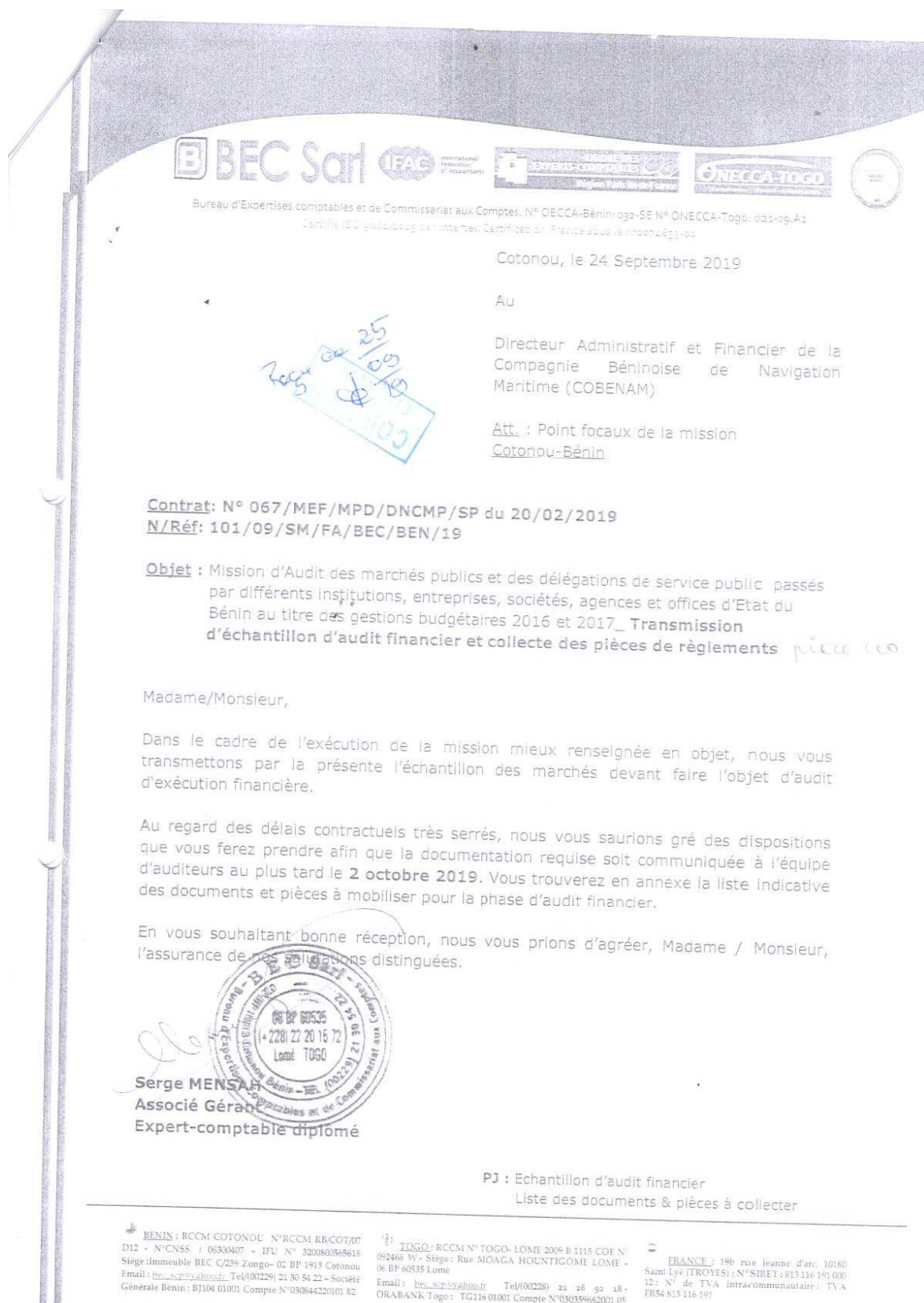
Annexe n°3 : Détermination du délai moyen de passation• **Exercice 2016**

N° d'ordre	Délai	De la publication de l'avis au Dépôt des plis	Du Dépôt des plis à l'Attribution provisoire	De l'Attribution provisoire à la Signature du contrat	De la Signature du contrat à l'Approbation du marché	Total
	Intitulés des marchés					
1	Fourniture et service après-vente d'un (01) véhicule NISSAN PATHFINDER 4x4 essence climatisé au profit de la COBENAM	25	32	251	-	308
Délai global						308
Délai entre le dépôt des plis et la signature des contrats						283
Volume de marchés concernés (pertinents)						1
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						283

• **Exercice 2017**

N° d'ordre	Délai	De la publication de l'avis au Dépôt des plis	Du Dépôt des plis à l'Attribution provisoire	De l'Attribution provisoire à la Signature du contrat	De la Signature du contrat à l'Approbation du marché	Total
	Intitulés des marchés					
1	FOURNITURE DE SIX VÉHICULES 4X4 STATION WAGON ET SERVICES CONNEXES AU PROFIT DE LA CENA	16	25	76	-	117
Délai global						117
Délai entre le dépôt des plis et la signature des contrats						101
Volume de marchés concernés (pertinents)						1
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						101

Annexe N° 4 : Courriers 101/09/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24/09/19



Annexe N° 5 PV de restitution

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Nom de l'Autorité Contractante : Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM)

Date de tenue de la séance de restitution : 28 Octobre 2019

Heure de démarrage : 16 h 30 mn

Heure de fin : 17 h 45 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

Les pièces ayant fait l'objet de collecte au cours de la restitution sont:

- **Fourniture et service après-vente d'un véhicule STATION WAGON 4x4**
 - L'avis de l'ARMP suite à l'arbitrage sollicité par le Directeur Général de la Compagnie Béninoise de Navigation ;
 - L'Avis de la cellule qui prend acte de la décision de l'ARMP ;
 - Le PV d'ouverture des offres suite au report de la date de dépôt en raison de l'insuffisance des plis ;
 - PV de réception du véhicule ;
 - Avance sur facture (Paiement partiel).
- **Acquisition du groupe électrogène modèle PERKINS 45 KVA avec inverseur automatique**
 - Plan de passation des marchés de l'exercice 2016 sur lequel figure le marché ;
 - Note de débit_ Pénalité de retard sur délai de livraison.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Néant



BEC SARL

III. Synthèse des observations du consultant**3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'Autorité Contractante**Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté 2016 N° 006/MEMIP/DC/SGM/SA du 22/01/2016 portant nomination du Président du comité de gestion de la COBENAM
Secrétariat PRMP	Décision N° 035/COBENAM/DG/DAF/SAJ/12 du 12 du 18/07/2012 portant nomination des membres permanents de la CPMP et Cadres du SPRMP de la COBENAM
CPMP	Décision N° 035/COBENAM/DG/DAF/SAJ/12 du 12 du 18/07/2012 portant nomination des membres permanents de la CPMP et Cadres du SPRMP de la COBENAM
CCMP	Décision N° 016 /COBENAM/DG/DAF/SAJ/15 du 16/04/2015 portant nomination des membres de la CCMP de la COBENAM Décision N° 015 /COBENAM/DG/DAF/SAJ/15 du 16/04/2015 portant nomination du chef CCMP de la COBENAM

- ✓ Diverses formations reçues par les membres du secrétariat PRMP

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Indisponibilité d'un espace exclusivement dédié à l'archivage de la documentation relative aux marchés publics ;
- ✓ Défaut d'élaboration du rapport annuel sur la passation et l'exécution des marchés (PPM) au titre des gestions budgétaires 2016-2017.

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques un volume de cinq (05) marchés dont quatre (04) en 2016 et un (01) en 2017.

Les échantillons d'audit de conformité se présentent comme suit par type de marché:

BEC SARL

Années	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	53 761 864	3	53 761 864	3	100%	100%
	Prestations Intellectuelles	8 250 000	1	8 250 000	1	100%	100%
	Sous Total	62 011 864	4	62 011 864	4	100%	100%
2017	Travaux	6 569 769	1	6 569 769	1	100%	100%
	Sous Total	6 569 769	1	6 569 769	1	100%	100%
TOTAL		68 581 633	5	68 581 633	5	100%	100%

Tous les marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs :

Sur les cinq (05) marchés collectés, l'auditeur a conclu dans son rapport ce qui suit :

o **Gestion 2016**

- Les procédures ayant abouti à l'attribution de deux marchés passés par demande de cotation sont nulles en raison du défaut d'inscription desdits marchés au plan ;
- La procédure d'avenant est régulière ;
- La procédure relative à l'attribution du marché de fourniture et service après-vente d'un (01) véhicule NISSAN PATHFINDER 4x4 essence est irrégulière en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

o **Gestion 2017**

La seule procédure auditée est régulière.

3.3. Traitement des contre observations de l'audit

Au regard des pièces complémentaires communiquées, les conclusions ont été révisées comme suit :

o **Gestion 2016**

- La procédure relative à l'attribution du marché de fourniture et service après-vente d'un (01) véhicule NISSAN PATHFINDER 4x4 essence est irrégulière en raison de la signature du marché hors délai de validité des offres.
- La procédure relative à l'attribution du marché d'acquisition du groupe électrogène modèle perkins 45 kva avec inverseur automatique est régulière.

Par ailleurs, les auditeurs ont relevé les insuffisances ci-après :

BEC SARL

- Défaut de publication des PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

3.4. Sur les plaintes

Aucune plainte reçue par l'autorité contractante.

3.5. Sur l'exécution financière

Enfin, des échanges pertinents entre le cabinet et le Directeur Administratif et Financier de la COBENAM ont permis de réviser les conclusions de l'audit financier sur deux marchés. Il s'agit des marchés suivant :

- Fourniture et service après-vente d'un véhicule STATION WAGON 4x4
- Acquisition du groupe électrogène modèle PERKINS 45 KVA avec inverseur automatique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h 55 mn.

Fait à Cotonou, le 28 Octobre 2019

Pour Bec Sarl


Tanguy MAFFON

Pour l'autorité contractante


ATINDEHOU Christian, PRMP

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

COBENAM

Cotonou, le 28 / 10 / 2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	MAFFON Tanguy	Auditeur BEC SARL	65 10 39 71 bec - scp@yahoo.fr	
2	TAMADAO Gildas	Auditeur BEC SARL	65-10-39-71	
3	ATINDEHEU Christian	PRMP/Cobenam	62820427 edipp.mj@yahoo.fr	
4	TOLOGNON Y. Rock	CS-PRMP/COBENAM	atwathipint@gmail.com	
5	LAWSON L.M. Hans	Membre CPMP/COBENAM	hanslawson@yahoo.fr	
6	HOUNSONON Charles	DAF/COBENAM	charlesh1957@gmail.com	
7				

Annexe 6 : DIVERS COURRIERS DE DEMANDE D'INFORMATION



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes, N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 3 juin 2019

A

Recu le 05/06/19
 COBENAM
 01 BP 2037
 95938477 PF
 95058375 PRAP
 Mr MARTINS
 Mr ATINDEHOU

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM)

Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 161/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017_ **Prise de contact et démarrage de la mission**

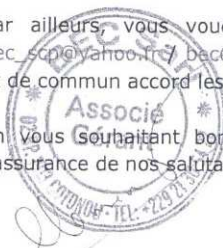
Madame/Monsieur,

Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de deux (02) mois.

En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment communiquée à l'équipe d'auditeurs.

Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ; bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin et de commun accord les dates de passage.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.



Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 320800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo - 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel: 00707961 71 20 24 99

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé

FRANCE : 19b rue Jeanne d'Arc, 10180
Saint Lys (TROYES) : N°SIRET : 813116191 000
12; N° de TVA intracommunautaire : TVA



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Recu ce 29/03/19
M. MARTIN
21/31 33 30
21 31 09 78

Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Compagnie Béninoise de
Navigation Maritime (COBENAM)

Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 82/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires
2016 et 2017 (lot 3) _ **Demande de base de données des Marchés Publics
(2016 & 2017) et état des plaintes**

Madame/Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché
N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir
nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre structure ainsi que l'état
des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par
courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit
communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (Troyes) ; N°SIRET : 813 116 191 000
17 - N° de TVA intracommunautaire : TVA



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes. N° ONECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 13 Mai 2019

reçu ce 14-05-19



A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Compagnie Béninoise de
Navigation Maritime (COBENAM)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 38/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces et démarrage de la mission**

pièces 10, voir dossier

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le 17 mai 2019. Vous trouverez en annexe la liste indicative des
documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092458 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18-
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191

BEC Sarl



International
Federation
of Accountants



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes, N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2008 par Intertek Certification France sous le n° 0074433-01

Cotonou, le 24 Septembre 2019

Au

Directeur Administratif et Financier de la
Compagnie Béninoise de Navigation
Maritime (COBENAM)

Att. : Point focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Reçu le 25/09/19
25/09/19

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019
N/Réf: 101/09/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017. **Transmission d'échantillon d'audit financier et collecte des pièces de règlements** *pièce 100*

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente l'échantillon des marchés devant faire l'objet d'audit d'exécution financière.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe d'auditeurs au plus tard le **2 octobre 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative des documents et pièces à mobiliser pour la phase d'audit financier.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame / Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAN
Serge MENSAN
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



PJ : Echantillon d'audit financier
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM BB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200803565618
Siège Immeuble BEC C239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: ben_scp@ahmou.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société Générale Bénin : B1104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME - 06 BP 60535 Lomé
Email: ben_scp@ahmou.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 - ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°03035662001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180 Saint Lyé (TROYES) N°SIRET: 613 116 191 000
12 : N° de TVA intracommunautaire: TVA FR54 613 116 197



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes. N° DECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09. A2
Certifié ISO 9001:2015 par le Centre de Certification France sous le n° 13333-01

Cotonou, le 24 septembre 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Compagnie Béninoise de
Navigation Maritime (COBENAM)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 83/09/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 _ **Point sur la collecte**
des pièces *Annexe*

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente, le point sur la collecte des pièces relatives aux marchés
échantillonnés (en annexe la liste des pièces manquantes par marché).

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que les pièces manquantes soient communiquées à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le **Lundi 30 septembre 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.



PJ : Liste des pièces manquantes

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 320800565615
Siège-Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec@bec-benin.com, Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec@bec-togo.com, Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030399682001 05

FRANCE : 198 rue Jeanne d'Arc, 10180
Saint Lys (TROYES), N°SIRET : 813 116 191 000
12 : N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 05 Juillet 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Compagnie Béninoise de
Navigation Maritime (COBENAM)

Att. : Point focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 50/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 - **Transmission**
d'échantillon d'audit physique et collecte des pièces

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés devant faire l'objet d'audit
d'exécution physique et financière.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le **19 Juillet 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative
des documents et pièces à mobiliser pour la phase d'audit physique.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame / Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



PJ : Echantillon d'audit physique
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siege: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bey.serp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siege: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOMÉ -
06 BP 60535 Lomé
Email : bey.serp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 36 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191